

## Ecole de commerce après Licence de droit ?

Par **Salma\_ms**, le **27/03/2019** à **12:27**

Bonjour,

Certains d'entre vous ont-ils fait une école de commerce après avoir décroché leur licence de droit ?

Que pensez vous de ce type de parcours ? Est ce un avantage d'avoir fait du droit ? Des conseils ?

Je suis intéressée par cette voie (management) mais j'hésite. Vos conseils sont les bienvenus, que vous en ayez fait une ou non[smile4].

Merci à vous [smile3]

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/03/2019** à **07:38**

Bonjour

Je sais que certains cabinets d'avocats ou entreprise aiment bien le profil Master 2 droit des affaires + école de commerce.

C'est pourquoi je vous encourage à poursuivre jusqu'au M2 avant d'intégrer une école de commerce